



Conversion des parts de fondateur en actions et ouverture de la période de liquidité offerte aux (ex) porteurs de parts

La Défense, le 26 mai 2021,

Conversion des parts de fondateur en actions

Conformément à la 6^{ème} résolution approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 22 avril 2021, à la suite de l'approbation du Prospectus par l'AMF le 12 mai 2021¹, la conversion des parts de fondateur en actions a été réalisée ce jour.

A compter de ce jour, les actions nouvelles sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment C), sous le même code ISIN que les actions existantes (FR0014003AQ4).

Le règlement-livraison des actions nouvelles interviendra le 28 mai 2021.

- Modalités de conversion

391.991 nouvelles actions ordinaires d'une valeur nominale de 3,10 € ont été émises en représentation des 29.473 parts de fondateur existantes, qui ont été annulées.

Chaque porteur de parts de fondateur a reçu, automatiquement et sans frais, un nombre entier d'actions nouvelles égal (i) au nombre de parts de fondateur qu'il détient (ii) multiplié par un taux de conversion de 13,3, et (iii) arrondi, le cas échéant, à l'unité inférieure.

Les parts de fondateur inscrites au nominatif ont été converties de plein droit en actions inscrites au nominatif et les parts de fondateur inscrites au porteur ont été converties de plein droit en actions au porteur.

¹ Cf. Communiqué du 12 mai 2021 et Avis Euronext du 24 mai 2021.

- Traitement des rompus

Aucune fraction d'action n'a été émise.

Les droits formant rompus ne sont ni négociables, ni cessibles.

Les actions qui n'ont pu être attribuées individuellement et correspondant aux droits formant rompus seront vendues par la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris et les sommes provenant de la vente seront réparties proportionnellement aux droits formant rompus de chaque titulaire de droits.

Important : A cet effet, tout titulaire de droits formant rompus, dont les parts de fondateur n'étaient pas inscrites au nominatif, doit justifier auprès de la Société du nombre de ses droits formant rompus par la production d'une attestation de son intermédiaire habilité.

Mécanisme de liquidité offert aux porteurs de parts de fondateur

La période de liquidité offerte aux porteurs de parts de fondateur est ouverte à compter de ce jour et jusqu'au 9 juin 2021 (inclus).

Jusqu'au 9 juin 2021 (inclus), les anciens porteurs de parts de fondateur peuvent exercer la Promesse d'Achat qui leur a été consentie par la société E.J. Barbier le 1^{er} avril 2021².

Pour exercer la Promesse d'Achat, les bénéficiaires doivent adresser à E.J. Barbier le formulaire intitulé « Notification d'exercice de la Promesse d'Achat » disponible sur le site internet d'EPC, rubrique « Mécanisme de liquidité proposé aux porteurs de parts de fondateur », dûment complété, signé et accompagné des pièces justificatives demandées le cas échéant, par courrier électronique à l'adresse suivante contact@ej-barbier.com **au plus tard le 9 juin 2021 à minuit**, l'original devant être adressé dans le même délai par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : E.J. Barbier – Tour Initiale, 1 Terrasse Bellini, 92935 Paris La Défense (le cachet de la poste faisant foi).

A défaut d'avoir été levée au plus tard le 9 juin 2021 à minuit, selon les modalités prévues ci-dessus, la Promesse d'Achat sera caduque et de nul effet et les bénéficiaires ne pourront plus exercer l'option de vente qui leur est consentie.

Important : Les anciens porteurs de parts de fondateur souhaitant exercer la Promesse d'Achat dont les parts étaient inscrites au porteur doivent solliciter auprès de leur intermédiaire habilité l'inscription de leurs actions émises en représentation des parts de fondateur au nominatif (de préférence au nominatif pur sur un compte-titre à leur nom dans les livres de SGSS).

* *
*

Le Groupe EPC est l'un des pionniers en France en matière de fabrication d'explosifs. Avec une quarantaine de filiales implantées dans une vingtaine de pays dans le monde, la société est aujourd'hui une référence dans le domaine des Explosifs, de la Démolition et du Forage – Minage

² Cf. Communiqué de la société E.J. Barbier, site internet : [www.epc-groupe.com/ Investisseurs/ Mécanisme de liquidité proposé aux porteurs de parts de fondateur](http://www.epc-groupe.com/Investisseurs/Mecanisme_de_liquidite_propose_aux_porteurs_de_parts_de_fondateur)